40	07/07/2017	BE 0454.642.859	44	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	17295.00395	C 1.1

COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS

DONNÉES D'IDENTIFICATION

Dénomination: **POINT CARRE**

Forme juridique: Société anonyme

Adresse: Place Albert-Ier N°: 16 Boîte:

Code postal: 6820 Commune: Florenville

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de Commerce de Liège, division Arlon

Adresse Internet:

Numéro d'entreprise: BE 0454.642.859

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 04-12-2008

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du 17-03-2017

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2016 au 31-12-2016

Exercice précédent du 01-01-2015 au 31-12-2015

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 2.2, C 6.2.2, C 6.2.4, C 6.2.5, C 6.3.1, C 6.3.4, C 6.3.6, C 6.4.1, C 6.4.2, C 6.5.1, C 6.5.2, C 6.7.2, C 6.8, C 6.17, C 6.18.1, C 6.18.2, C 9

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

DEVRIN BENOIT

Chemin de la Fagne au Loup 4
6721 Anlier
BELGIQUE

Début de mandat: 23-06-2015 Fin de mandat: 19-05-2021 Administrateur

GOEBELS Xavier

Place Albert Ier 16
6820 Florenville
BELGIQUE

Début de mandat: 23-06-2015 Fin de mandat: 19-05-2021 Administrateur délégué

EUROPE ET CROISSANCE SARL

Rue Robert Krieps 24
4702 PETANGE
LUXEMBOURG

Début de mandat: 23-06-2015 Fin de mandat: 16-03-2017 Administrateur

Représenté directement ou indirectement par:

GHEZA Daniel

REWISE AD REVISEUR D'ENTREPRISES ScPRL (B00911)

BE 0641.763.381
Rue d'Aubel 7/a
4651 Herve
BELGIQUE

Début de mandat: 27-11-2014 Fin de mandat: 17-05-2017 Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

DUMONT Axel (A02081)

Réviseur d'entreprises

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	6.1	20	**33.053**	**30.000**
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	**2.716.531**	**2.518.375**
Immobilisations incorporelles	6.2	21	**33.514**	**48.088**
Immobilisations corporelles	6.3	22/27	**2.668.738**	**2.456.277**
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	67.970	12.946
Mobilier et matériel roulant		24	78.411	92.901
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26	2.522.357	2.350.430
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.4/6.5.1	28	**14.279**	**14.010**
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	14.279	14.010
Actions et parts		284	10.000	10.000
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	4.279	4.010
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	**7.138.305**	**6.152.278**
Créances à plus d'un an		29	**3.319.084**	**2.399.084**
Créances commerciales		290		
Autres créances		291	3.319.084	2.399.084
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	**2.638.649**	**2.764.383**
Stocks		30/36	2.638.649	2.764.383
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	2.638.649	2.764.383
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	**823.256**	**783.983**
Créances commerciales		40	737.097	643.158
Autres créances		41	86.159	140.825
Placements de trésorerie	6.5.1/6.6	50/53	**3.374**	**140**
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	3.374	140
Valeurs disponibles		54/58	**195.629**	**155.681**
Comptes de régularisation	6.6	490/1	**158.313**	**49.007**
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	**9.887.889**	**8.700.653**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
CAPITAUX PROPRES		10/15	**508.479**	**777.604**
Capital	6.7.1	10	**645.000**	**645.000**
Capital souscrit		100	645.000	645.000
Capital non appelé		101		
Primes d'émission		11		
Plus-values de réévaluation		12		
Réserves		13	**64.500**	**64.500**
Réserve légale		130	64.500	64.500
Réserves indisponibles		131		
Pour actions propres		1310		
Autres		1311		
Réserves immunisées		132		
Réserves disponibles		133		
Bénéfice (Perte) reporté(e) (+)/(-)		14	**-201.021**	**68.104**
Subsides en capital		15		
Avance aux associés sur répartition de l'actif net		19		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS		16		
Provisions pour risques et charges		160/5		
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges	6.8	164/5		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	**9.379.410**	**7.923.049**
Dettes à plus d'un an	6.9	17	**3.704.132**	**3.313.062**
Dettes financières		170/4	3.251.790	2.913.062
Emprunts subordonnés		170	1.120.882	1.203.003
Emprunts obligataires non subordonnés		171		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		172		
Etablissements de crédit		173	1.319.790	710.059
Autres emprunts		174	811.118	1.000.000
Dettes commerciales		175		
Fournisseurs		1750		
Effets à payer		1751		
Acomptes reçus sur commandes		176		
Autres dettes		178/9	452.342	400.000
Dettes à un an au plus	6.9	42/48	**5.375.134**	**4.313.934**
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	586.934	279.153
Dettes financières		43	1.112.724	1.034.537
Etablissements de crédit		430/8	1.112.724	1.034.537
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	2.643.026	2.212.058
Fournisseurs		440/4	2.643.026	2.212.058
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	693.951	687.929
Impôts		450/3	281.806	314.087
Rémunérations et charges sociales		454/9	412.145	373.842
Autres dettes		47/48	338.499	100.257
Comptes de régularisation	6.9	492/3	**300.144**	**296.053**
TOTAL DU PASSIF		10/49	**9.887.889**	**8.700.653**

COMPTE DE RÉSULTATS

		Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Ventes et prestations			70/76A	**14.571.102**	**13.946.616**
Chiffre d'affaires		6.10	70	13.164.973	12.846.890
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction)	(+)/(-)		71		
Production immobilisée			72		
Autres produits d'exploitation		6.10	74	1.354.561	1.036.428
Produits d'exploitation non récurrents		6.12	76A	51.568	63.298
Coût des ventes et des prestations			60/66A	**14.490.084**	**13.589.384**
Approvisionnements et marchandises			60	7.644.793	7.077.411
Achats			600/8	7.571.791	7.364.411
Stocks: réduction (augmentation)	(+)/(-)		609	73.002	-287.000
Services et biens divers			61	2.796.788	2.893.181
Rémunérations, charges sociales et pensions	(+)/(-)	6.10	62	2.068.443	1.919.349
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles			630	713.449	679.154
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)	6.10	631/4	30.706	47.743
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	6.10	635/8		
Autres charges d'exploitation		6.10	640/8	1.163.901	874.805
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration	(-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		6.12	66A	72.004	97.741
Bénéfice (Perte) d'exploitation	**(+)/(-)**		9901	**81.018**	**357.232**
Produits financiers			75/76B	**16.864**	**15.011**
Produits financiers récurrents			75	16.864	15.011
Produits des immobilisations financières			750		
Produits des actifs circulants			751	3	14
Autres produits financiers		6.11	752/9	16.861	14.997
Produits financiers non récurrents		6.12	76B		
Charges financières			65/66B	**366.256**	**315.036**
Charges financières récurrentes		6.11	65	366.256	315.036
Charges des dettes			650	231.892	165.623
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises)	(+)/(-)		651		
Autres charges financières			652/9	134.364	149.413
Charges financières non récurrentes		6.12	66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts	**(+)/(-)**		9903	**-268.374**	**57.207**
Prélèvements sur les impôts différés			780		
Transfert aux impôts différés			680		
Impôts sur le résultat	**(+)/(-)**	6.13	67/77	**751**	**760**
Impôts			670/3	751	760
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales			77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice	**(+)/(-)**		9904	**-269.125**	**56.447**
Prélèvements sur les réserves immunisées			789		
Transfert aux réserves immunisées			689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	**(+)/(-)**		9905	**-269.125**	**56.447**

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter	**(+)/(-)**	9906	**-201.021**	**68.104**
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)/(-)	9905	-269.125	56.447
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)/(-)	14P	68.104	11.657
Prélèvements sur les capitaux propres		791/2		
sur le capital et les primes d'émission		791		
sur les réserves		792		
Affectations aux capitaux propres		691/2		
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		
aux autres réserves		6921		
Bénéfice (Perte) à reporter	**(+)/(-)**	14	**-201.021**	**68.104**
Intervention d'associés dans la perte		794		
Bénéfice à distribuer		694/7		
Rémunération du capital		694		
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		

ANNEXE
ETAT DES FRAIS D'ÉTABLISSEMENT

		Codes	Exercice	Exercice précédent
Valeur comptable nette au terme de l'exercice		20P	**XXXXXXXXXX**	**30.000**
Mutations de l'exercice				
Nouveaux frais engagés		8002	14.240	
Amortissements		8003	11.187	
Autres	(+)/(-)	8004		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice		20	**33.053**	
Dont				
Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts et autres frais d'établissement		200/2		
Frais de restructuration		204		

ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8051P	**XXXXXXXXXX**	**366.295**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8021		
Cessions et désaffectations		8031		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8041		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8051	**366.295**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8121P	**XXXXXXXXXX**	**366.295**
Mutations de l'exercice				
Actés		8071		
Repris		8081		
Acquis de tiers		8091		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8101		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8111		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8121	**366.295**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		81311	**0**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE, MARQUES ET DROITS SIMILAIRES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052P	**XXXXXXXXXX**	**88.306**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8022	8.780	
Cessions et désaffectations		8032		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8042		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8052	**97.086**	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8122P	**XXXXXXXXXX**	**40.218**
Mutations de l'exercice				
Actés		8072	23.354	
Repris		8082		
Acquis de tiers		8092		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8102		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8112		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8122	**63.572**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		211	**33.514**	

ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192P	**XXXXXXXXXX**	**1.140.306**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8162	63.597	
Cessions et désaffectations		8172		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8182		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8192	**1.203.903**	
Plus-values au terme de l'exercice		8252P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8212		
Acquises de tiers		8222		
Annulées		8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8242		
Plus-values au terme de l'exercice		8252		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322P	**XXXXXXXXXX**	**1.127.360**
Mutations de l'exercice				
Actés		8272	8.573	
Repris		8282		
Acquis de tiers		8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8302		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8312		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8322	**1.135.933**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		23	**67.970**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193P	**XXXXXXXXXX**	**585.823**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8163	29.111	
Cessions et désaffectations		8173		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8183		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8193	**614.934**	
Plus-values au terme de l'exercice		8253P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8213		
Acquises de tiers		8223		
Annulées		8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8243		
Plus-values au terme de l'exercice		8253		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323P	**XXXXXXXXXX**	**492.922**
Mutations de l'exercice				
Actés		8273	43.601	
Repris		8283		
Acquis de tiers		8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8303		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8313		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8323	**536.523**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		24	**78.411**	

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195P	**XXXXXXXXXX**	**6.770.350**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions, y compris la production immobilisée		8165	798.661	
Cessions et désaffectations		8175		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8185		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8195	**7.569.011**	
Plus-values au terme de l'exercice		8255P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8215		
Acquises de tiers		8225		
Annulées		8235		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8245		
Plus-values au terme de l'exercice		8255		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325P	**XXXXXXXXXX**	**4.419.920**
Mutations de l'exercice				
Actés		8275	626.734	
Repris		8285		
Acquis de tiers		8295		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations		8305		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8315		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice		8325	**5.046.654**	
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		26	**2.522.357**	

ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

		Codes	Exercice	Exercice précédent
AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS				
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393P	**XXXXXXXXXX**	**10.000**
Mutations de l'exercice				
Acquisitions		8363		
Cessions et retraits		8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8383		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice		8393	**10.000**	
Plus-values au terme de l'exercice		8453P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8413		
Acquises de tiers		8423		
Annulées		8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8443		
Plus-values au terme de l'exercice		8453		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice				
Actées		8473		
Reprises		8483		
Acquises de tiers		8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits		8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-)	8513		
Réductions de valeur au terme de l'exercice		8523		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553P	**XXXXXXXXXX**	
Mutations de l'exercice	**(+)/(-)**	8543		
Montants non appelés au terme de l'exercice		8553		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		284	**10.000**	
AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES				
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		285/8P	**XXXXXXXXXX**	**4.010**
Mutations de l'exercice				
Additions		8583	269	
Remboursements		8593		
Réductions de valeur actées		8603		
Réductions de valeur reprises		8613		
Différences de change	(+)/(-)	8623		
Autres	(+)/(-)	8633		
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE		285/8	**4.279**	
RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE		8653		

PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS			
Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe	51		
Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Actions et parts - Montant non appelé	8682		
Métaux précieux et œuvres d'art	8683		
Titres à revenu fixe	52		
Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53	**3.374**	**140**
Avec une durée résiduelle ou de préavis			
d'un mois au plus	8686	3.374	140
de plus d'un mois à un an au plus	8687		
de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689		

	Exercice
COMPTES DE RÉGULARISATION	
Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important	
Charges à reporter	31.818
Produits acquis	125.887
Comtpe d'attente	608

ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ETAT DU CAPITAL			
Capital social			
Capital souscrit au terme de l'exercice	100P	XXXXXXXXXX	645.000
Capital souscrit au terme de l'exercice	100	645.000	

	Codes	Montants	Nombre d'actions
Modifications au cours de l'exercice			
Représentation du capital			
Catégories d'actions			
Actions sans désignation de valeur nominale		645.000	141
Actions nominatives	8702	XXXXXXXXXX	
Actions dématérialisées	8703	XXXXXXXXXX	

	Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
Capital non libéré			
Capital non appelé	101		XXXXXXXXXX
Capital appelé, non versé	8712	XXXXXXXXXX	
Actionnaires redevables de libération			

	Codes	Exercice
Actions propres		
Détenues par la société elle-même		
Montant du capital détenu	8721	
Nombre d'actions correspondantes	8722	
Détenues par ses filiales		
Montant du capital détenu	8731	
Nombre d'actions correspondantes	8732	
Engagement d'émission d'actions		
Suite à l'exercice de droits de conversion		
Montant des emprunts convertibles en cours	8740	
Montant du capital à souscrire	8741	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8742	
Suite à l'exercice de droits de souscription		
Nombre de droits de souscription en circulation	8745	
Montant du capital à souscrire	8746	
Nombre maximum correspondant d'actions à émettre	8747	
Capital autorisé non souscrit	8751	

	Codes	Exercice
Parts non représentatives du capital		
Répartition		
Nombre de parts	8761	
Nombre de voix qui y sont attachées	8762	
Ventilation par actionnaire		
Nombre de parts détenues par la société elle-même	8771	
Nombre de parts détenues par les filiales	8781	

ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF

	Codes	Exercice
VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE		
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		
Dettes financières	8801	586.934
Emprunts subordonnés	8811	117.783
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	
Etablissements de crédit	8841	280.269
Autres emprunts	8851	188.882
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	**586.934**
Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir		
Dettes financières	8802	3.112.713
Emprunts subordonnés	8812	1.120.882
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	
Etablissements de crédit	8842	1.180.713
Autres emprunts	8852	811.118
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	452.342
Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir	8912	**3.565.055**
Dettes ayant plus de 5 ans à courir		
Dettes financières	8803	139.077
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	139.077
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir	8913	**139.077**

	Codes	Exercice
DETTES GARANTIES		
Dettes garanties par les pouvoirs publics belges		
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges	9061	
Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise		
Dettes financières	8922	2.600.059
Emprunts subordonnés	8932	

	Codes	Exercice
Emprunts obligataires non subordonnés	8942	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8952	
Etablissements de crédit	8962	1.600.059
Autres emprunts	8972	1.000.000
Dettes commerciales	8982	1.277.361
Fournisseurs	8992	1.277.361
Effets à payer	9002	
Acomptes reçus sur commandes	9012	
Dettes fiscales, salariales et sociales	9022	
Impôts	9032	
Rémunérations et charges sociales	9042	
Autres dettes	9052	
Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise	9062	**3.877.420**

DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES	Codes	Exercice
Impôts		
Dettes fiscales échues	9072	58.852
Dettes fiscales non échues	9073	222.204
Dettes fiscales estimées	450	750
Rémunérations et charges sociales		
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
Autres dettes salariales et sociales	9077	412.145

COMPTES DE RÉGULARISATION	Exercice
Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important	
Charges à imputer	18.977
Produits à reporter	281.167

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

		Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Chiffre d'affaires net				
Ventilation par catégorie d'activité				
Ventes textiles			12.683.685	12.257.155
Refacturations diverses			481.288	589.735
Ventilation par marché géographique				
Autres produits d'exploitation				
Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics		740	50.567	10.162
CHARGES D'EXPLOITATION				
Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel				
Nombre total à la date de clôture		9086	89	81
Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein		9087	74,1	68,7
Nombre d'heures effectivement prestées		9088	109.748	103.566
Frais de personnel				
Rémunérations et avantages sociaux directs		620	1.658.024	1.543.088
Cotisations patronales d'assurances sociales		621	314.517	323.793
Primes patronales pour assurances extralégales		622		
Autres frais de personnel		623	95.902	52.468
Pensions de retraite et de survie		624		
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Dotations (utilisations et reprises)	(+)/(-)	635		
Réductions de valeur				
Sur stocks et commandes en cours				
Actées		9110	94.610	69.993
Reprises		9111	69.993	22.250
Sur créances commerciales				
Actées		9112	6.089	
Reprises		9113		
Provisions pour risques et charges				
Constitutions		9115		
Utilisations et reprises		9116		
Autres charges d'exploitation				
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation		640	72.643	76.401
Autres		641/8	1.091.258	798.404
Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise				
Nombre total à la date de clôture		9096	0	0
Nombre moyen calculé en équivalents temps plein		9097	2	1
Nombre d'heures effectivement prestées		9098	3.008	1.526
Frais pour l'entreprise		617	37.265	23.307

RÉSULTATS FINANCIERS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS			
Autres produits financiers			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats			
Subsides en capital	9125		
Subsides en intérêts	9126		
Ventilation des autres produits financiers			
Différence de paiement		662	75
Escomptes		16.199	14.921
CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES			
Amortissement des frais d'émission d'emprunts	6501		
Intérêts portés à l'actif	6503		
Réductions de valeur sur actifs circulants			
Actées	6510		
Reprises	6511		
Autres charges financières			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653		
Provisions à caractère financier			
Dotations	6560		
Utilisations et reprises	6561		
Ventilation des autres charges financières			
Différence de paiement		739	778
Charges financières diverses		56.328	60.991
Frais de paiement		8.404	10.366
Intérêts TVA, Pr.prof & ONSS (dont majorations)		46.318	11.799
Commissions sur cartes bancaires		23.701	27.721

PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE

	Codes	Exercice	Exercice précédent
PRODUITS NON RÉCURRENTS	76	**51.568**	**63.298**
Produits d'exploitation non récurrents	76A	**51.568**	**63.298**
Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		
Reprises de provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels	7620		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	7630	50.000	16.529
Autres produits d'exploitation non récurrents	764/8	1.568	46.769
Produits financiers non récurrents	76B		
Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
Reprises de provisions pour risques et charges financiers exceptionnels	7621		
Plus-values sur réalisation d'immobilisations financières	7631		
Autres produits financiers non récurrents	769		
CHARGES NON RÉCURRENTES	66	**72.004**	**97.741**
Charges d'exploitation non récurrentes	66A	**72.004**	**97.741**
Amortissements et réductions de valeur non récurrents sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660		
Provisions pour risques et charges d'exploitation exceptionnels: dotations (utilisations) (+)/(-)	6620		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations incorporelles et corporelles	6630		300
Autres charges d'exploitation non récurrentes	664/7	72.004	97.441
Charges d'exploitation non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6690		
Charges financières non récurrentes	66B		
Réductions de valeur sur immobilisations financières	661		
Provisions pour risques et charges financiers exceptionnels - dotations (utilisations) (+)/(-)	6621		
Moins-values sur réalisation d'immobilisations financières	6631		
Autres charges financières non récurrentes	668		
Charges financières non récurrentes portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)	6691		

IMPÔTS ET TAXES

	Codes	Exercice
IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT		
Impôts sur le résultat de l'exercice	9134	**751**
Impôts et précomptes dus ou versés	9135	751
Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif	9136	
Suppléments d'impôts estimés	9137	
Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs	9138	
Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés	9140	
Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé		
Frais de voiture à concurence d'une quotité de l'avantage en nature		2.207

	Exercice
Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice	

	Codes	Exercice
Sources de latences fiscales		
Latences actives	9141	1.531.626
Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	
Autres latences actives		
Déduction pour capital à risque		78.883
Latences passives	9144	
Ventilation des latences passives		

	Codes	Exercice	Exercice précédent
TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS			
Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte			
A l'entreprise (déductibles)	9145	1.457.847	1.530.538
Par l'entreprise	9146	2.802.609	2.834.791
Montants retenus à charge de tiers, au titre de			
Précompte professionnel	9147	191.376	199.942
Précompte mobilier	9148		

DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Codes	Exercice
GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS	9149	
Dont		
Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	
GARANTIES RÉELLES		
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9161	
Montant de l'inscription	9171	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9181	7.386.000
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9191	1.277.361
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9201	
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers		
Hypothèques		
Valeur comptable des immeubles grevés	9162	
Montant de l'inscription	9172	
Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription	9182	
Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés	9192	
Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause	9202	
BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS		
ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS		
MARCHÉ À TERME		
Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
Marchandises vendues (à livrer)	9214	
Devises achetées (à recevoir)	9215	
Devises vendues (à livrer)	9216	

ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES	Exercice

MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS	Exercice

Exercice

RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS

Description succincte

Mesures prises pour en couvrir la charge

	Code	Exercice
PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME		
Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées	9220	
Bases et méthodes de cette estimation		

Exercice

NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS

Exercice

ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT

Exercice

NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

	Exercice
AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS	
Déclaration de subordination avec Point Carré Franchise Sprl	350.000
Déclaration de subordination avec Point Carré International SA	1.000.000
Garanties locatives	55.000
Cession assurance incidents	200.000
Garantie bancaire à première demande émise par Belfius	52.458
Garantie bancaire au profit de Distri Immo	15.000
Garantie bancaire au profit de Databuild	21.993
Garantie bancaire au profit de Fabelagh	52.459
Garantie bancaire au profit de Ascencio	16.875
Garantie bancaire au profit de Sowalfin	18.333
Garantie Mango ING	60.000
Garantie Mango CBC	120.000
abandon d'une créance de POINT CARRE SA sur PC LUX SA pour 752.992,3 € au 31/12/2015, avec clause de retour à meilleure fortune	
abandon d'une créance de POINT CARRE FRANCHISE SPRL sur POINT CARRE SA pour 181.435,55 € au 31/12/2014, avec clause de retour à meilleure fortune	

	Exercice
abandon d'une créance de POINT CARRE INTERNATIONAL SA sur POINT CARRE SA pour 759.669,46 € au 31/12/2014, avec clause de retour à meilleure fortune	
Caution de PointCarré International SA Belfius	1.027.085
Caution solidaire de PointCarré International SA ING	750.000
Caution de PointCarré International SA BNP PAribas Fortis	797.233

RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION

	Codes	Exercice	Exercice précédent
ENTREPRISES LIÉES			
Immobilisations financières	280/1		
Participations	280		
Créances subordonnées	9271		
Autres créances	9281		
Créances	9291	**3.773.601**	**2.535.026**
A plus d'un an	9301	3.319.084	2.399.084
A un an au plus	9311	454.517	135.942
Placements de trésorerie	9321		
Actions	9331		
Créances	9341		
Dettes	9351	**1.632.458**	**1.313.574**
A plus d'un an	9361	1.291.208	1.203.206
A un an au plus	9371	341.250	110.368
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	9381		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9391	4.124.318	4.124.318
Autres engagements financiers significatifs	9401		
Résultats financiers			
Produits des immobilisations financières	9421		
Produits des actifs circulants	9431		
Autres produits financiers	9441		
Charges des dettes	9461		
Autres charges financières	9471		
Cessions d'actifs immobilisés			
Plus-values réalisées	9481		
Moins-values réalisées	9491		
ENTREPRISES ASSOCIÉES			
Immobilisations financières	9253		
Participations	9263		
Créances subordonnées	9273		
Autres créances	9283		
Créances	9293		
A plus d'un an	9303		
A un an au plus	9313		
Dettes	9353		
A plus d'un an	9363		
A un an au plus	9373		
Garanties personnelles et réelles			
Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées	9383		
Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	9393		
Autres engagements financiers significatifs	9403		
AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION			
Immobilisations financières	9252		
Participations	9262		
Créances subordonnées	9272		
Autres créances	9282		
Créances	9292		
A plus d'un an	9302		
A un an au plus	9312		
Dettes	9352		
A plus d'un an	9362		
A un an au plus	9372		

Exercice

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

En l'absence de critères légaux permettant d'inventorier les transactions avec des parties liées qui seraient conclues à des conditions autres que celles
du marché, aucune transaction n'est reprise dans cette annexe

RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

	Codes	Exercice
LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES		
Créances sur les personnes précitées	9500	
Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé		
Garanties constituées en leur faveur	9501	
Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable		
Aux administrateurs et gérants	9503	
Aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

	Codes	Exercice
LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)		
Emoluments du (des) commissaire(s)	9505	**12.727**
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)		
Autres missions d'attestation	95061	
Missions de conseils fiscaux	95062	5.500
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95063	
Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)		
Autres missions d'attestation	95081	
Missions de conseils fiscaux	95082	
Autres missions extérieures à la mission révisorale	95083	

Mentions en application de l'article 133, paragraphe 6 du Code des sociétés

Règles d'évaluation

Frais d'établissement

Les frais d'établissement sont évalués à la valeur d'acquisition.
Lorsqu'ils sont acquis de tiers, la valeur d'acquisition correspond au prix d'acquisition.

Les frais d'établissements comprennent :
- les frais de constitution et d'augmentation de capital
- les frais d'émission d'emprunts
- les autres frais d'établissement
- les frais de restructuration

Tous les frais directs en matière de constitution et d'augmentation de capital sont portés au compte «frais de constitution et d'augmentation de capital». (rubrique 200 du PCMN)
Sont par exemple comptabilisés sous les autres frais d'établissement les frais de prospection et de publicité concernant les activités nouvelles.

Les frais de restructuration (frais de réorganisation) ne sont portés à l'actif que pour autant :
- Qu'il s'agisse de dépenses à caractère exceptionnel, nettement circonscrites et relatives à une modification substantielle de la structure ou de l'organisation de l'entreprise.

- Que, de l'avis de l'organe de gestion de l'entreprise, ces dépenses aient un impact favorable et durable sur la rentabilité de l'entreprise.

Les frais de constitution et d'augmentation de capital portés à l'actif peuvent être amortis en une seule fois à charge de l'exercice au cours duquel ils ont été supportés, ou sur une dure maximale de cinq ans selon décision du Conseil d'Administration à prendre au cas par cas.

Les autres frais d'établissement peuvent être amortis linéairement sur une durée maximale de 5 ans, quelle que soit la date d'acquisition.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent :
- les de développement
- les concessions, brevets, licences, savoir-faire, marques et droits similaires
- le goodwill
- les acomptes versés

Les frais de recherche et de développement ne peuvent être portés à l'actif que dans la mesure où leur coût ne dépasse pas une estimation prudemment établie de la valeur d'utilisation de ces immobilisations ou de leur rendement futur pour l'entreprise.

Les amortissements des immobilisations incorporelles sont pratiqués de manière régulière, sur toute la durée de l'exercice quelle que soit la date d'acquisition ou de mise en service, sur base des taux suivants :

- frais de recherche et de développement : 20% ou 33,33 % linéaire selon durée de vie estimée
- concessions, brevets, licences logiciels, … : 33,33 % linéaire
- goodwill : amorti en sept années minimum et en dix années maximum selon le type de goodwill acquis.

Si, malgré les amortissements prévus dans le programme d'amortissements, il apparaît, pour des immobilisations incorporelles, que la valeur d'utilisation pour l'entreprise est plus basse que la valeur comptable, il convient de pratiquer des amortissements complémentaires ou exceptionnels.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à la valeur d'acquisition.

Lorsqu'elles sont acquises auprès d'un tiers, la valeur d'acquisition correspond au prix d'acquisition ou à la valeur d'apport.

Le prix d'acquisition comprend, outre le prix d'achat les frais accessoires tels que les impôts non récupérables et les frais de transport.

Lorsque les immobilisations corporelles sont constituées par l'entreprise elle-même, celle-ci en détermine le coût de revient. Le coût de revient ne comprend que le coût direct de production. La société n'utilise donc pas la faculté d'y inclure des coûts indirects.

La valeur d'acquisition des biens acquis contre paiement d'une rente viagère s'entend comme étant le capital nécessaire, au moment de l'acquisition, pour assurer le service de la rente augmenté, le cas échéant, du montant payé au comptant et des frais. Une provision doit être constituée à concurrence dudit capital nécessaire. Cette provision est ajustée annuellement.

Les amortissements des immobilisations corporelles sont pratiqués d'une manière régulière, sur toute la durée de l'exercice quelle que soit la date d'acquisition ou de mise en service, sur base des taux généralement admis par l'Administration des Contributions. Ces taux correspondent, d'une manière générale, à la constatation de la dépréciation des immobilisés concernés, à savoir :

- constructions : de 3 % à 5 % linéaire ou dégressif selon le degré de vétusté du bien
- aménagements : 5% à 25 % linéaire ou dégressif
- matériel 10 à 33,33 % linéaire selon durée de vie estimée
- mobilier et matériel de bureau : 10 % à 33,33 % linéaire selon durée de vie estimée
- voitures : 20 % à 25% linéaire (véhicule neuf) et 33,33% à 50% (véhicule occasion)
- matériel roulant utilitaires : 20 % à 25% linéaire
- biens en leasing : comme les biens propres
- immobilisations en cours et acomptes versés : au même rythme que ceux auxquels ces immobilisations en cours et ces acomptes se rapportent
- frais accessoires autres que ceux ci-avant : minimum 20 % linéaire

Si, malgré les amortissements prévus dans le programme d'amortissements, il apparaît, pour les immobilisations corporelles, que la valeur d'utilisation pour l'entreprise est plus basse que la valeur comptable, il convient de pratiquer des amortissements complémentaires ou exceptionnels.

Par dérogation aux règles ci-dessus fixées, les amortissements seront calculés au prorata temporis de la détention l'année de l'acquisition si les règles fiscales en vigueur pour la société fixent cette méthode, et cela afin d'éviter une distorsion entre comptabilité et fiscalité. De même, les frais accessoires seront de préférence amortis en une fois, sauf si les règles fiscales fixent l'amortissement au même rythme que l'investissement principal.

Immobilisations financières

Les actions et parts sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition.
Des réductions de valeur seront constituées en cas de moins-value ou de dépréciation durables, justifiées par la situation, la rentabilité ou les perspectives de la société dans laquelle la participation est détenue.

Réévaluations

La société peut procéder à la réévaluation de ses immobilisations corporelles ainsi que des participations, actions et parts figurant sous ses immobilisations financières, ou de certaines catégories de ces immobilisations, lorsque la valeur de celles-ci, déterminée en fonction de leur utilité pour l'entreprise, présente un excédent certain et durable par rapport à leur valeur comptable. Si les actifs en cause sont nécessaires à la poursuite de l'activité de l'entreprise ou d'une partie de ses activités, ils ne peuvent être réévalués que dans la mesure où la plus-value exprimée est justifiée par la rentabilité de l'activité de l'entreprise ou par la partie concerne de ses activités.

Si la réévaluation porte sur des immobilisations corporelles dont l'utilisation est limitée dans le temps, la valeur réévaluée fait l'objet d'amortissements.

Créances à plus d'un an

Les créances à plus d'un an sont évaluées à leur valeur nominale.
Elles font l'objet de réductions de valeurs en cas de risque d'irrécouvrabilité.

Pour autant que les conditions énoncées à l'article 27 bis de l'Arrêté Royal du 8 octobre 1976 soient réunies, l'inscription de ces créances à la valeur nominale s'accompagne de l'inscription en compte de régularisation du passif et de la prise en résultats, prorata temporis, sur la base actuarielle, de l'escompte des créances qui ne sont pas productives d'intérêt ou qui sont assorties d'un intérêt particulièrement faible.

Stocks et commandes en cours d'exécution

Les stocks et les commandes en cours d'exécution, tout comme les autres éléments de l'actif, sont évalués à leur valeur d'acquisition.

Toutefois, les approvisionnements, les produits finis et les marchandises destinés à la vente sont évalués à la valeur du marché à la clôture de l'exercice, si celle-ci est inférieure à la valeur d'acquisition.

Des réductions de valeur doivent être actées pour tenir compte soit de l'évolution de la valeur de réalisation ou du marché, soit des aléas justifiés par la nature des avoirs en cause ou de l'activité exercée (A.R. du 8 octobre 1976, Art. 31, al 3).

Conformément à l'Article 18 de l'Arrêté Royal du 8 octobre 1976, chaque élément du stock fait l'objet d'une évaluation distincte.

Les encours de fabrication et les commandes en cours font l'objet de réductions de valeurs si leur coût de revient, majoré des coûts y afférents qui doivent encore être exposés, dépasse, selon le cas, leur prix de vente net à la date de clôture de l'exercice ou le prix prévu au contrat.

Les encours de fabrication et les commandes en cours d'exécution comprennent exclusivement les coûts directs de production.

Conformément aux énonciations de l'Article 32 de la loi sur la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, le petit outillage ainsi que les approvisionnements qui sont constamment renouvelés et dont la valeur d'acquisition est négligeable par rapport à l'ensemble du bilan peuvent être portés à l'actif pour une valeur fixe, si leur quantité, leur valeur et leur composition ne varient pas sensiblement d'un exercice à l'autre. Dans ce cas, le prix du renouvellement de ces éléments est porté sous les charges d'exploitation.

En matière de réduction de valeur, les règles suivantes sont adaptées par le conseil d'administration :
- Biens de l'année en cours : pas de réduction (100 % p.a.)
- Biens de l'année précédente (ex :2013 au 31/12/2014) : - 20%
- Biens de 2 années précédentes (ex : 2012 au 31/12/2014) : - 50%
- Biens de 3 années précédentes (ex : 2011 au 31/12/2014) : - 80 %
- Biens de plus de 3 années précédentes : - 100%
- les biens de la catégorie "annuelle" ne font pas l'objet d'une réduction de valeur

Créances à un an au plus

Les créances à un an au plus sont reprises à leur valeur nominale.

Elles font l'objet de réductions de valeurs en cas de risque d'irrécouvrabilité.

Les primes d'emploi, les indemnités de tiers telles que interventions d'assureurs, sont comptabilisées au moment où elles obtenues avec certitude, et cela indépendamment d'un paiement effectif.

Actions et parts

Les actions et parts sont comptabilisées à leur prix d'acquisition.

Elles font l'objet de réductions de valeurs en cas de dépréciation à la date de la clôture du bilan.

En application de l'Article 34 AR/CAE, les actions et parts figurant parmi les placements de trésorerie ainsi que tous les titres à revenus fixes (tant en immobilisations financières qu'en placements de trésorerie) ne peuvent jamais faire l'objet d'une réévaluation.

Valeurs disponibles

Les valeurs disponibles sont reprises à leur valeur nominale figurant sur les différents justificatifs des organismes financiers.

Les valeurs libellées en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de clôture et les écarts de change constatés sont considérés comme réalisés et sont pris en résultats même s'il s'agit de bénéfices.

Comptes de régularisations de l'actif

Les comptes de régularisation d'actif reprennent les prorata de frais comme par exemple assurances, taxes, intérêts, exposés au cours de l'exercice ou d'un exercice antérieur mais qui sont à rattacher à un ou plusieurs exercices ultérieurs. Il en sera de même pour les prorata de produits qui bien que non encore reçus se rapportent à l'exercice écoulé.

Les chèques fidélités & les chèques cadeaux qui ne sont pas utilisés en fin d'exercice sont reportés en produit sur l'exercice suivant et repris en comptes de régularisations de l'actif.

Subsides en capital

Les subsides en capital sont actés au passif du bilan pour la valeur nominale reçue ou à recevoir, mais acquise avec certitude à l'entreprise en fonction des données à la connaissance du Conseil d'Administration.

Cette valeur est transférée au résultat au prorata de l'amortissement des biens subsidiés.

Provisions et impôts différés

Les provisions pour risques et charges ont pour objet de couvrir des pertes ou charges nettement circonscrites quant à leur nature mais qui, à la date de clôture de l'exercice sont ou probables ou certaines mais indéterminées quant à leur montant.

Les impôts différés sur les subsides en capital et les plus-values réalisées sont initialement évalués au montant normal de taxation qui les aurait frappés si ces subsides et plus-values avaient été taxés à charge de l'exercice au cours duquel ils ont été actés.

Les impôts différés afférents aux subsides reçus en capital font l'objet d'une réduction échelonnée par imputation au compte de résultats à la rubrique «prélèvements sur impôts différés» au rythme de la réduction des subsides en capital figurant à la rubrique VI du passif auxquels ils sont afférents.

Les impôts différés afférents aux plus-values réalisées font l'objet d'une réduction échelonnée par imputation au compte de résultats à la rubrique «prélèvements sur les impôts différés» au rythme de l'inclusion dans les résultats imposables des plus-values en cause.

Dettes à plus d'un an

Les dettes à plus d'un an sont évaluées à leur valeur nominale.

L'inscription à leur valeur nominale des dettes à plus d'un an non productives d'intérêts ou productive d'un intérêt anormalement faible s'accompagne de l'inscription en compte de régularisation de l'actif de la différence entre la valeur nominale de la dette et sa valeur actuelle et de la comptabilisation au crédit du compte de résultats de l'escompte calculé sur la base actuarielle.

Dettes à moins d'un an échéant dans l'année

Annuellement, ces dettes sont extraites de la rubrique 17 et transférées à la rubrique 42.
Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

Dettes financières

Les dettes financières sont évaluées à leur valeur nominale.

Les valeurs libellées en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de clôture et les écarts de change constatés sont considérés comme réalisés même s'il s'agit de bénéfices.

Dettes commerciales

Les dettes commerciales sont reprises à leur valeur nominale.

En fin d'exercice, les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en euros au cours de clôture et les écarts de conversion constatés sont portés en compte de régularisation du passif s'il s'agit d'un bénéfice tandis qu'ils sont portés au débit du compte de résultats s'il s'agit d'une perte.

En fin d'exercice, les fournisseurs présentant des soldes débiteurs sont transférés à l'actif du bilan.

Dettes fiscales, sociales et salariales

Acomptes reçus sur commandes
Dettes découlant de l'affectation du résultat
Dettes diverses

Ces dettes sont reprises à leur valeur nominale.

Comptes de régularisation du passif

Les comptes de régularisation de passif sont actés à leur valeur nominale et reprennent les prorata de charges qui bien que non payés se rapportent à l'exercice écoulé. Il en sera de même pour les produits déjà encaissés et dont la prise en résultat concerne un exercice ultérieur.

Autres informations à communiquer dans l'annexe

Le conseil d'Administration prend acte de l'article 96,6° du Code des Sociétés :

« Lorsque le bilan fait apparaitre une perte reportée, ou lorsque le compte de résultats fait apparaitre pendant deux exercices successifs une perte de l'exercice, les administrateurs sont tenus de justifier l'application des règles comptables de continuité dans le rapport ».

Une perte reportée d'un montant de 201.021,54 € ressortent du bilan au 31.12.2016, de sorte que l'article 96,6° du Code des sociétés est applicable.

Les fonds propres s'établissent à 508.478,46 € (comprenant un capital social de 645.000,00).

Le conseil d'administration dresse les constats suivants :

Le déstockage organisé à Marche-en-Famenne et la liquidation du magasin d'Arlon avant déménagement sont principalement à la base du résultat négatif de l'année 2016.

Etant donné l'évolution du marché, ses perspectives, ses besoins d'investissements dans les nouvelles technologies (e-commerce) et logistique, la société a décidé de se rapprocher d'un acteur stratégique du secteur textile. Les accords avec ce dernier sont le point d'être finaliser.

Suite à ce rapprochement, une augmentation de capital de 1.800.000,00 € en numéraire sera actée dans les prochaines semaines dans PointCarré International.

Le plan financier à moyen et long terme démontre clairement la capacité de la société à faire face à ses engagements.

Suite aux points ci-dessus, nous estimons les règles d'évaluation en continuité d'exploitation sont justifiées.

POINT CARRE

Société Anonyme

Siège social : Place Albert 1er, 16

B-6820 FLORENVILLE

N'entreprise : 0454.642.859

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 MARS 2017 A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17 MARS 2017

Bureau :

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Goebels Xavier. Monsieur le Président désigne Monsieur Devrin Benoît comme secrétaire de séance.

Exposé préalable de Monsieur le Président :

Monsieur le Président constate que les personnes suivantes sont présentes, représentées ou excusées :

Présents :
- Monsieur Xavier GOEBELS, Administrateur et Président du Conseil d'Administration
- Monsieur Benoit DEVRIN, Administrateur

Excusée :
- La société SOGEPA, observateur, représentée par Madame Valérie POTIER

Tous les membres étant présents, le Conseil est régulièrement composé et peut délibérer valablement.

Monsieur le Président expose l'ordre du jour suivant :

- Acte de la démission de l'administrateur EUROPE ET CROISSANCE SARL, représentée par Monsieur Daniel GHEZA, Administrateur ;
- Commentaire sur les comptes annuels ;
- Justification des règles comptables de continuité ;
- Evènements importants après la clôture de l'exercice et perspectives ;
- Circonstances notables sur le développement de la société ;
- Affectation du résultat ;
- Divers.

Délibérations

Messieurs,

Nous avons l'honneur de faire rapport sur les activités de la société POINT CARRE SA quant à la période du 1er janvier au 31 décembre 2016.

Nous actons la démission de la société EUROPE ET CROISSANCE SARL, représentée par Monsieur Daniel GHEZA, Administrateur suite à son courrier de ce mercredi 15 mars 2017. Nous souhaitons le remercier pour tout ce qui a été accompli pendant notre collaboration.

../..

POINT CARRE

Société Anonyme

Siège social : Place Albert 1er, 16

B-6820 FLORENVILLE

N'entreprise : 0454.642.859

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 MARS 2017 A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17 MARS 2017

Commentaire sur les comptes annuels

Nous avons clôturé cet exercice avec une perte avant impôts de 268.374,76 €. La perte à affecter est de 269.125,77 €.

Le chiffre d'affaires est passé de 12.846.890,10 € à 13.164.972,88 € soit une augmentation de 2,48 % ou 318.082,78 €.

Les principales adaptations et faits marquants ont été les suivants pendant l'année 2016:

- le transfert de la facturation des redevances marketing à la société mère à partir du 1er juillet 2015 (impact estimé de -489.168 € sur le chiffre d'affaires);
- les ventes lors de l'organisation d'un déstockage ainsi que celle lors l'organisation d'un salon de la mode à Marche-en-Famenne (impact de + 526.707 €);
- L'activité de vente en magasin (Core Business) est comparable à 2015 ;
- Rappelons enfin le report sur l'année 2016 de chèques cadeaux ou fidélités non utilisés en 2015 (275.343,76 € ; 1er année de comptabilisation). En 2016, la variation de ces reports est d'un montant de 5.822,67 €, portant ces produits à reporter à 281.166,44 €. Ceci explique donc une variation de + 275.343 €).

La marge brute passe de 6.805.907,76 € en 2015 à 6.874.741,74 € en 2016 soit une augmentation de 68.833,98 €. Le taux de la marge brute par rapport aux ventes passe de 52,98 % en 2015 à 52,22 % en 2016 soit une diminution de 1,45 % ce qui s'explique par la modification de la comptabilisation de frais avancés sur les comptes de produits d'exploitation dans le courant de l'année 2015 au lieu de les reprendre dans les postes de frais.
De plus le déstockage et le salon de la mode ont un impact sur cette marge

La réduction de valeur sur stock comptabilisée en 2015 s'élevait à 69.992,97 € et celle comptabilisée en 2016 s'élève à 94.609,90 € soit une variation de 24.617,23 pour l'année 2016.

Le stock matériel au 31.12.2016 est passé de 79.498,00 € à 51.383,00 € étant donné qu'une partie de celui-ci a été placé dans le nouveau magasin d'Arlon. Il a également été comptabilisé un stock d'emballage & fournitures pour un montant de 29.154,81 €.

../..

POINT CARRE

Société Anonyme
Siège social : Place Albert 1er, 16
B-6820 FLORENVILLE
N'entreprise : 0454.642.859

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 MARS 2017 A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17 MARS 2017

Les salaires et les frais d'intérim représentaient un montant de 1.942,347,32 € en 2015 et représentent en 2016 un montant de 2.105.708,28 €, soit une augmentation de 8.41% (+163.360,96 €) qui s'explique par l'engagement de nouveaux collaborateurs pour l'agrandissement du magasin de Froyennes sur une année complète, le déménagement et agrandissement du magasin d'Arlon et aussi suite à l'organisation des deux évènements à savoir le déstockage et le salon de la Mode à Marche-en-Famenne.
L'optimalisation des frais de salaires reste une priorité pour les années à venir tout en maintenant un niveau de formation continue des équipes afin d'offrir un service de qualité à notre clientèle.

Les services et biens divers, qui représentaient 22,52 % du chiffre d'affaires en 2015, en représentent 21,25 % en 2016.
Les amortissements sont passés de 679.154,17 € pour l'année 2015, à 713.449,02 € pour cet exercice.

Les produits d'exploitations non récurrents (51.567,63 €) trouvent leurs origines dans la comptabilisation d'une indemnité reçue de 50.000 €.

Les charges d'exploitations non récurrentes s'élèvent à 72.004,12 € et s'expliquent comme suit :

- la rectification de note de crédit à recevoir des années précédentes qui n'ont pas été reçues mais aussi à diverses rectifications des comptes fournisseurs des années antérieures à hauteur de 53.933,12 € ;
- la comptabilisation d'amendes de précompte professionnel et de TVA, à hauteur de 18.071,00 €.

Ces évolutions expliquent la diminution du résultat d'exploitation qui passe de 391.675,07 € (357.232,10 € en tenant compte des éléments exceptionnels) en 2015 à 81.018,60 € en 2016.

Les charges financières passent de 315.035,37 € en 2015 à 366.256,65 € en 2016.

Le résultat courant passe de 91.650,48 € (57.207,51 € en tenant compte des éléments exceptionnels) en 2015 à -268.374,76 € en 2016.

La perte de l'exercice à affecter est de 269.125,77 € (Bénéfice à affecter de 56.447,18 € en 2015), soit une évolution de -325.572,95 €.

../..

POINT CARRE

Société Anonyme

Siège social : Place Albert 1er, 16

B-6820 FLORENVILLE

N'entreprise : 0454.642.859

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 MARS 2017 A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17 MARS 2017

Justification des règles comptables de continuité

Le conseil d'Administration prend acte de l'article 96,6° du Code des Sociétés :

« Lorsque le bilan fait apparaitre une perte reportée, ou lorsque le compte de résultats fait apparaitre pendant deux exercices successifs une perte de l'exercice, les administrateurs sont tenus de justifier l'application des règles comptables de continuité dans le rapport ».

Une perte reportée d'un montant de 201.021,54 € ressortent du bilan au 31.12.2016, de sorte que l'article 96,6° du Code des sociétés est applicable.

Les fonds propres s'établissent à 508.478,46 € (comprenant un capital social de 645.000,00).

Le conseil d'administration dresse les constats suivants :

Le déstockage organisé à Marche-en-Famenne et la liquidation du magasin d'Arlon avant déménagement sont principalement à la base du résultat négatif de l'année 2016.

Etant donné l'évolution du marché, ses perspectives, ses besoins d'investissements dans les nouvelles technologies (e-commerce) et logistique, la société a décidé de se rapprocher d'un acteur stratégique du secteur textile. Les accords avec ce dernier sont le point d'être finaliser.

Suite à ce rapprochement, une augmentation de capital de 1.800.000,00 € en numéraire sera actée dans les prochaines semaines dans PointCarré International.

Le plan financier à moyen et long terme démontre clairement la capacité de la société à faire face à ses engagements.

Suite aux points ci-dessus, nous estimons les règles d'évaluation en continuité d'exploitation sont justifiées.

Evénements importants après la clôture de l'exercice et perspectives

Voir justification des règles comptables de continuité.

Circonstances susceptibles d'avoir une influence notable sur le développement de la société

Voir justification des règles comptables de continuité.

../..

POINT CARRE

Société Anonyme

Siège social : Place Albert 1er, 16

B-6820 FLORENVILLE

N'entreprise : 0454.642.859

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 MARS 2017 A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 17 MARS 2017

Affectation du résultat

Selon l'article26, §1er, de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 dernièrement modifié par l'A.R. du 1er mai 2006 relatif au comptes annuels des entreprises, le bilan est établi après répartition du résultat.

Nous vous prions d'approuver dans leur ensemble les comptes annuels de l'exercice 2016 et d'affecter le résultat comme suit :

	31-12-15	31-12-16	Variation
Réserve légale	64.500,00	64.500,00	0,00
Bénéfice reporté	68.104,23	-201.021,54	-269.125,77
	132.604,23	-136.521,54	-269.125,77

Décharge

Nous vous demandons d'accorder décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice écoulé.

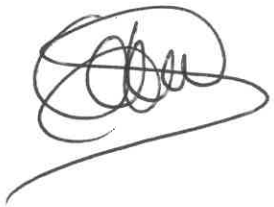
Divers

Néant.

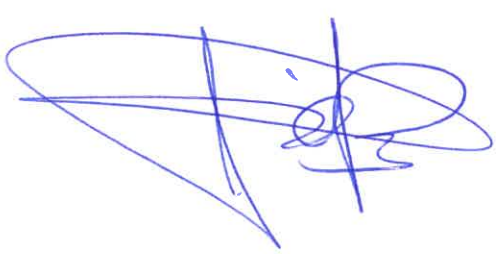
Etant donné que tous les points à l'ordre du jour ont été traités et qu'il ne subsiste plus aucune question, la réunion est clôturée à midi trente, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Florenville, le 17 mars 2017.
Les administrateurs,

Xavier GOEBELS



Benoit DEVRIN



REWISE
AUDIT I TAX I ADVISORY

« POINT CARRE » SA
Place Albert 1er, 16 6820 FLORENVILLE

Exercice clos le
31 décembre 2016

Rapport du commissaire à l'Assemblée Générale des Actionnaires

REWISE AD REVISEUR D'ENTREPRISES SCPRL
Rue d'Aubel 7a bte 14| 4651 Battice | Belgique
T +32(0)87 70 10 50 | F +32(0)87 70 64 08
E axel.dumont@rewise.be| TVA BE 0641.763.381

REWISE.BE

INDEPENDENT MEMBER OF BKR INTERNATIONAL

REWISE

Rapport du Commissaire à l'Assemblée Générale des Actionnaires de « POINT CARRE » SA sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Conformément aux dispositions légales et statutaires, nous vous faisons rapport dans le cadre de notre mandat de commissaire. Le rapport inclut notre opinion sur les comptes annuels, ainsi que les déclarations complémentaires requises. Les comptes annuels comprennent le bilan au 31 décembre 2016, le compte de résultats de l'exercice clos à cette date et l'annexe.

Rapport sur les comptes annuels – opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle des comptes annuels de « POINT CARRE » SA pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, établis sur la base du référentiel comptable applicable en Belgique, dont le total du bilan s'élève à 9.887.889 € et dont le compte de résultats se solde par une perte de l'exercice de 269.126 €.

Responsabilité de l'organe de gestion relative à l'établissement des comptes annuels.

L'organe de gestion est responsable de l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que de la mise en place du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Responsabilité du commissaire

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces comptes annuels sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA) telles qu'adoptées en Belgique. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux exigences déontologiques, ainsi que de planifier et de réaliser l'audit en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les comptes annuels. Le choix des procédures mises en œuvre, y compris l'évaluation des risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, relève du jugement du commissaire. En procédant à cette évaluation des risques, le commissaire prend en compte le contrôle interne de l'entité relatif à l'établissement de comptes annuels donnant une image fidèle, cela afin de définir des procédures d'audit appropriées selon les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit consiste également à apprécier le caractère approprié des règles d'évaluation retenues, le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, et l'appréciation de la présentation d'ensemble des comptes annuels.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de l'entité, les explications et informations requises pour notre contrôle.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sans réserve

A notre avis, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de « POINT CARRE » SA au 31 décembre 2016, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

L'organe de gestion est responsable de l'établissement et du contenu du rapport de gestion, du respect des obligations légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

- Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans tous les aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. Sur cette base, nous faisons les déclarations complémentaires suivantes, qui ne sont pas de nature à modifier la portée de notre opinion sur les comptes annuels :

- Le rapport de gestion, établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés et à déposer conformément à l'article 100 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la loi, concorde avec les comptes annuels et ne comprend pas d'incohérences significatives et ce par rapport aux informations dont nous avons eu connaissance dans le cadre de notre mandat.

- Le bilan social, à déposer conformément à l'article 100 du Code des sociétés, traite tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par la loi et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans notre dossier de contrôle.

REWISE

- Sans préjudice d'éventuels aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

- L'affectation des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.

- Les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2015 ont été approuvé par l'assemblée générale ordinaire du 3 août 2016, soit plus de 6 mois après la clôture de l'exercice (en contradiction avec l'article 92 du code des sociétés). Le dépôt des comptes annuels clôturés au 31 décembre 2015 est intervenu le 5 août 2016, soit plus de 7 mois après la date de clôture de l'exercice (en contradiction avec l'article 98 du code des sociétés). Enfin, la société n'a pas respecté les dispositions du Code des sociétés en matière de délais de convocation de l'assemblée générale et de remise au commissaire et aux actionnaires des documents requis. Pour le reste, nous n'avons pas à vous signaler d'autre opération conclue ou décision prise par ailleurs en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Battice, le 17 mars 2017

« REWISE AD REVISEUR D'ENTREPRISES» ScPRL
Commissaire
Représenté par

Axel DUMONT
Réviseur d'entreprises associé

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

Etat des personnes occupées

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Au cours de l'exercice	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
Nombre moyen de travailleurs				
Temps plein	1001	36,2	3,5	32,7
Temps partiel	1002	52	2,4	49,6
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	74,1	5,5	68,6
Nombre d'heures effectivement prestées				
Temps plein	1011	53.745	5.861	47.884
Temps partiel	1012	56.003	3.015	52.988
Total	1013	109.748	8.876	100.872
Frais de personnel				
Temps plein	1021	974.305	126.410	847.895
Temps partiel	1022	1.094.138	55.610	1.038.528
Total	1023	2.068.443	182.020	1.886.423
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	15.354	1.327	14.027

Au cours de l'exercice précédent	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	68,7	7,7	61
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	103.566	12.570	90.996
Frais de personnel	1023	1.919.349	196.869	1.722.480
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	14.992	1.444	13.548

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)

A la date de clôture de l'exercice	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs	105	34	55	75,1
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	22	43	55,8
Contrat à durée déterminée	111	12	12	19,3
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	3	1	3,9
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	3	1	3,9
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	31	54	71,2
de niveau primaire	1210	1	1	1,7
de niveau secondaire	1211	24	48	59,3
de niveau supérieur non universitaire	1212	6	3	8,5
de niveau universitaire	1213		2	1,7
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	22	52	62,2
Ouvriers	132		3	0,9
Autres	133	12		12

Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Au cours de l'exercice	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150	2	
Nombre d'heures effectivement prestées	151	3.008	
Frais pour l'entreprise	152	37.265	

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

Entrées

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	18	25	35,1
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	210		1	0,9
Contrat à durée déterminée	211	18	24	34,2
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	212			
Contrat de remplacement	213			

Sorties

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	18	17	29,7
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	310	1	2	2,5
Contrat à durée déterminée	311	17	15	27,2
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	312			
Contrat de remplacement	313			
Par motif de fin de contrat				
Pension	340			
Chômage avec complément d'entreprise	341			
Licenciement	342	2	1	2,8
Autre motif	343	16	16	26,9
Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants	350			

Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'entreprise	5803	800	5813	8.358
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032	800	58132	8.358
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821	4	5831	44
Nombre d'heures de formation suivies	5822	110	5832	938
Coût net pour l'entreprise	5823	2.300	5833	18.974
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841	2	5851	23
Nombre d'heures de formation suivies	5842	956	5852	16.736
Coût net pour l'entreprise	5843	3.907	5853	56.568